

# ACTIVITÉS SOCIALES DES CSE

## POUR 100 BRIQUES, TU N'AS CASI\*... MENT PLUS RIEN !

La mise en place des CSE à la SNCF n'aura pas pénalisé longtemps ceux qui s'étaient déclarés les plus opposés à cette instance. En effet, un accord signé entre la direction et les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD leur aura permis de faire main basse sur la dotation sociale des cheminots. Il s'agit d'environ 100 millions d'euros.



### UNE DOTATION SOCIALE VERSÉE AUX CSE

La loi prévoit que cette dotation sociale est versée aux CSE, nouvelle structure remplaçant les trois anciennes instances de représentation du personnel (CE, DP et CHSCT).

Elle prévoit également qu'une part substantielle de cette dotation peut être mutualisée pour les activités sociales à caractère national.

C'est le cas depuis 1986 : 34,10 % des 100 millions de dotations sont versés au CCGPF pour financer, entre autres, les centres de vacances pour adultes et les colonies de vacances.

La CFDT a partagé le niveau de cette affectation de manière constante. Jusqu'alors, le reste de la dotation demeurait intégralement dans les CE régionaux qui « géraient » les activités sociales de proximité avec plus ou moins de bonheur.

\*Comité des activités sociales interentreprises.

### DES CANTINES

#### QUI GRÈVENT UNE PART IMPORTANTE DE LA DOTATION DES CSE

La restauration participe au fonctionnement de l'entreprise. La CFDT revendique de tout temps la reprise des cantines par la SNCF.

En effet, leur administration calamiteuse réalisée par des élus plus syndicalistes que gestionnaires – refusant de prendre les décisions qui s'imposent – a pour conséquence de voir affecter jusqu'à 40 % de la dotation sociale à cette activité.

Moins de 10 % des cheminots fréquentent ces restaurants d'entreprise. ☹️☹️☹️

**LA CFDT REVENDIQUE LA REPRISSE DES CANTINES PAR LA SNCF ET LA GÉNÉRALISATION DU TITRE-RESTAURANT POUR CEUX QUI N'Y ONT PAS ACCÈS.**



# ACTIVITÉS SOCIALES DES CSE POUR 100 BRIQUES, TU N'AS CASI\* ... MENT PLUS RIEN !

## LE DÉCOUPAGE DES CSE, UNE CATASTROPHE POUR LA CGT

Le découpage des CSE, mais aussi l'effritement électoral de la CGT lui faisaient perdre la majorité relative ou absolue dans certains périmètres. Argumentant la mise en péril des activités sociales de proximité, la CGT, avec un cabinet d'experts aux ordres financés par la direction de la SNCF inventent les CASI, récupérant ainsi son monopole d'antan.

## L'ACCORD AS : LE CASSE DU SIÈCLE

CGT, UNSA et SUD, en bande organisée, signent un accord scélérat leur permettant d'obtenir des strapontins à la table de la CGT, qui récupère de ce fait le magot de près de 64 millions d'euros



et reclasse ainsi ses apparatchiks non élus que la réforme Macron sur les IRP avait laissés sans poste.

## 👉 QUE FAIT L'UNSA ?

### QUE DES CONTRADICTIONS...

Lors de la campagne électorale, l'UNSA Ferroviaire s'était interrogée sur l'utilisation du budget des activités sociales : « 100 millions d'euros et pour quels résultats ? », avait-elle titré dans l'un de ses tracts... Il faut dire qu'elle n'avait pas hésité à mettre le paquet en dépensant au-delà du raisonnable les fonds restants des anciens comités d'entreprise (voyage à Bali, Moulin-Rouge, chocolats fins, etc.). Le temps d'une élection, rien n'était assez beau pour obtenir des voix...

### UNE ATTITUDE DÉNONCÉE PAR LES ÉLUS CFDT DES EX-CE !

Il est acquis aujourd'hui que l'UNSA n'est restée qu'au stade de la réflexion une fois la campagne électorale terminée. La propension de l'UNSA à maintenir le système CGT avec la bénédiction de Sud-Rail démontre la duplicité de cette organisation syndicale. Comme chantait le regretté Alain Bashung, *ma petite entreprise connaît pas la crise...* ●

## LA CFDT CHEMINOTS REFUSE DE SIGNER CET ACCORD DE DUPE !

### UN DÉTOURNEMENT DE L'ARGENT DES CHEMINOTS

Du fait de cet accord, les CSE sont dépouillés de la dotation financière que la loi pourtant leur attribue – environ 440 euros par an et par cheminot. Les trois compères foulent au pied les résultats électoraux des CSE et s'accordent pour écarter la CFDT de toute présence dans les CASI, interdisant ainsi tout contrôle de l'utilisation de cet argent. La CFDT avait pourtant exigé que les gestionnaires des CASI soient des élus des CSE. Cette proposition n'a pas été retenue, laissant une pleine liberté aux organisations syndicales de désigner qui elles veulent pour utiliser votre argent.

### CHEMINOTES, CHEMINOTS, ON VOUS SPOLIE, ON VOUS TROMPE, ET CE, DEPUIS DES DÉCENNIES !

Rappelez-vous de ceux qui se disent opposés au système, de ceux qui vous font miroiter pendant la campagne électorale de nombreuses promesses, de ceux qui vous racontent des *Bali... vernes*. La CFDT n'aura de cesse de dénoncer ces imposteurs et milite pour d'autres activités sociales que celles qui, hélas, ne vous sont pas proposées pour la majorité d'entre vous. ●

## POUR IMPOSER D'AUTRES ACTIVITÉS SOCIALES, REJOIGNEZ LA CFDT !

